Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 19

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leur cave à l'ennemi, pour les capturer ensuite sans aucun risque. Puis vient un petit roman très vivement mené « La Gouvernante » mettant aux prises l'ambition d'une jeune Suissesse allemande et l'honnêteté foncière d'un gentilhomme qui s'était épris d'elle. Enfin, pour terminer la série, une histoire de pittoresques contrebandiers des bords du lac de Côme et « L'homme sauvage », un récit impayable que M. Tissot a transcrit après l'avoir entendu raconter par feu le père Guintz, le vieil original lausannois que tout le monde connaissait il y a quelques années. Ces récits attachants, si excellemment écrits, font un volume qui se lit d'un trait.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans ses séances du 31 octobre, du 7 et 10 novembre, le Conseil d'Etat a nommé : M. Jules Berset, à Villarsiviriaux, instituteur à l'école mixte de Progens ; M. Charles Plancherel, à Broc, instituteur à l'école mixte de Villaraboud ; Mlle Lucie Sauterel, à Sâles, institutrice à l'école des filles de Vaulruz ; Mlle Eglantine Béguin, à Auvernier, institutrice à l'école inférieure mixte de Praz (Bas-Vuilly).

— L'Office international de l'enseignement ménager vient de publier le catalogue de sa riche bibliothèque, où se trouvent réunies toutes les publications concernant l'enseignement ménager dans tous les pays. Pour rendre ce catalogue plus complet et plus utile, l'Office international a jugé à propos d'ajouter à ce catalogue ceux des ouvrages du Musée industriel et du Musée pédagogique qui peuvent intéresser les maîtresses professionnelles et les maîtresses ménagères. Ce catalogue sera adressé à tous les membres de la Fédération internationale de l'enseignement ménager ; il établira entre ceux-ci et l'Office international un lien nouveau et favorisera le développement d'un enseignement que la situation actuelle rend toujours plus nécessaire.

Vaud. — Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil des projets de lois sur les pensions de retraite des membres du corps enseignant universitaire, et du personnel enseignant des écoles secondaires et primaires, ainsi que des classes enfantines.

Suivant le projet du Conseil d'Etat, la pension maximum des professeurs ordinaires de l'Université, des directeurs, maîtres et maîtresses des écoles secondaires, après vingt-cinq ans de services, sera de 1,500 fr. (actuellement 1,000 fr.) pour la première classe, c'est-à-dire pour les traitements de

2,000 fr. et en sus, et de 750 fr. pour la deuxième classe, soit pour les traitements de 1,000 fr. à 1,999 fr.

Les membres brevetés du corps enseignant primaire auraient droit, après trente années de services, à une pension maximum de 1,200 fr. pour les instituteurs (900 fr. actuellement) et de 900 fr. pour les institutrices (720 fr. actuellement).

Enfin, le Conseil d'Etat propose d'allouer aux maîtresses brevetées des écoles enfantines, après trente ans de services, une pension jusqu'au maximum de 600 fr. (actuellement 480 fr.).

— D'impérieuses raisons de santé et de famille obligent M. François Guex, professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne, de renoncer à la direction de l'*Educateur*. Il avait pensé pouvoir rester à son poste jusqu'au Congrès scolaire de Neuchâtel, mais les forces qui le trahissent, en ont décidé autrement. Malgré les sollicitations du Bureau de la Société, M. Guex a maintenu sa démission. Un télégramme de sympathie lui a été adressé et le Comité central l'a nommé membre d'honneur de la Société pédagogique romande. « C'est avec un profond serrement de cœur — dit l'*Educateur* — que le Comité central et le Bureau ont pris acte de cette démission regrettable à tous égards. M. Guex a été pendant dix-huit ans le brillant successeur de Daguet, de Clerc et de Gobat. Par sa science et son dévouement inlassable, l'*Educateur* a connu une période prospère ; peu d'hommes d'école ont eu autant à cœur notre belle Association. Si l'*Educateur* a maintenu ses positions, il le doit peut-être aux raisons invoquées par notre ami dans sa lettre de démission, mais il le doit surtout à la personnalité de son rédacteur en chef. La maladie a frappé cet ami dévoué, jovial, plein de bons conseils et l'empêche de continuer l'œuvre qui lui fut si chère. M. Guex restera toujours pour nous un modèle d'attachement à la cause de l'école populaire. Notre sympathie et notre reconnaissance l'accompagnent dans sa retraite que nous lui souhaitons heureuse, tranquille et faite de joies. » La rédaction du *Bulletin pédagogique* présente à M. Guex des vœux semblables pour l'amélioration de sa santé et sa prompte guérison.

Grisons. — La conférence des instituteurs des Grisons s'est tenue à Schuls. Elle a réuni plus de deux cents participants venus de toutes les parties du canton, et présidée par M. Conrad, directeur de l'Ecole normale. Y assistaient : le chef de l'Instruction publique, conseiller aux Etats Läly ; le président de l'Association des instituteurs suisses, con-

seiller national Fritschi, et l'ancien chef de l'Instruction publique grisonne, conseiller national Vital. Sur la base d'un rapport de M. l'instituteur Zinsli et d'un autre rapport de M. le professeur Pieth, de Coire, sur l'enseignement et l'éducation civiques, l'assemblée en a approuvé l'idée qui est de faire de cet enseignement une branche incorporée au reste de l'enseignement, mais non une branche spéciale. La réforme de l'enseignement de l'histoire dans le sens d'un enseignement plus concentré, ainsi que la réforme du livre d'étude des classes primaires et secondaires ont été décidées et une commission a été nommée. Un télégramme de sympathie a été envoyé au Conseil fédéral et à la direction de l'armée. Une soirée a clos la réunion.

Tessin. — Le Conseil d'Etat a nommé membre de la commission de surveillance pour le Gymnase et les Ecoles techniques du Sottoceneri (districts de Lugano et de Mendrisio), le Dr Valère Abbondio, professeur de littérature française au Lycée cantonal. Le professeur Abbondio est un ancien élève de l'Université de Fribourg, où il obtint brillamment le diplôme de docteur ès lettres en 1913. Nous le connaissons comme homme studieux et de convictions.

— La *Feuille officielle* publie un décret gouvernemental interdisant aux étudiants la fréquentation des établissements publics au delà de 9 h. ½ du soir. Cette mesure est la conséquence de l'hécatombe qui s'est produite aux derniers examens du Lycée cantonal : 70 % de ratés. Le directeur du Lycée, M. le professeur Chiesa, a avoué que le Kursaal est fatal aux jeunes élèves.

MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Avril 1916

Dons. — Bibliothèque.

Léon Genoud, directeur, Fribourg. — Traugott Geering et Rod. Holz. Economie politique de la Suisse, 1911. — Lettre de l'Episcopat belge aux cardinaux et aux évêques d'Allemagne, de Bavière et d'Autriche (24 novembre 1915). Texte officiel. L'Illustration 1914 et années suivantes.